

Conseil communal du 28 septembre 2020

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juillet 2020

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

2. S.C.R.L. Les Heures Claires – assemblée générale – désignation des administrateurs

En date du 25 septembre 2007, l'Assemblée générale extraordinaire de la SCRL Les Heures Claires a déterminé la répartition des représentants des pouvoirs locaux représentant les différentes communes suivant le nombre de logements sociaux gérés par la société sur chaque entité communale. En sa séance du 23 mai 2007, le Conseil d'Administration a déterminé l'application de la clé de pondération déterminant la répartition des mandats publics d'administrateurs représentant les différentes entités suivant le nombre de logements sociaux gérés par les « Heures Claires » sur chacune des entités membres. Suivant la pondération retenue et en application de la clé D'Hondt, il y a lieu de désigner 7 administrateurs pour Estaimpuis.

Pour la commune d'Estaimpuis, il y a lieu de tenir compte des chiffres suivants : 5 représentants PS, 1 ECOLO et 1 POUR VOUS !

Sont désignés pour la commune d'Estaimpuis, les représentants des partis politiques comme suit :

- Mr Frederic Di Lorenzo (PS-LB)
- Mme Isabelle Marquette (PS-LB)
- Mr Jean-Daniel Desodt (PS-LB)
- Mr Eddy Libert (PS-LB)
- Mme Chloé Tratsaert (PS-LB)
- Mr Bernard Wattez (Pour Vous !)
- (ECOLO)

3. Opération immobilière – Estaimpuis – rue de Menin et rue de Mouscron - décision acquisition

Il est proposé au Conseil d'acquérir pour cause d'utilité publique à la SLSP « Les Heures Claires », une parcelle de terrain située à l'angle de la rue de Mouscron et de la rue de Menin, cadastrée Estaimpuis – 1^{ère} division – section B n°21/B/2 pour une contenance de 4.069 m² au prix de 250.000 euros et ce, afin d'y construire l'extension du « Centre Educatif Mitterrand Estaimpuis ».

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

4. A.S.B.L. communales – comptes 2019

Association	Subside communal % des subides	Total des subides % des produits	Produits	Charges	Ben. Ou Perte 2019	Ben. Ou Perte 2018	Ben. Ou Perte reporté(e) 2019	Ben. Ou Perte reporté(e) 2018
CLPE	135.482,00 € 48%	282.384,19 € 95%	295.795,38 €	294.213,77 €	1.440,48 €	- 1.678,01 €	17.004,00 €	15.563,52 €
Estaim'Culture	28.450,00 € 91%	31.140,08 € 54%	57.626,81 €	62.152,66 €	- 4.566,20 €	5.165,87 €	11.156,10 €	15.712,30 €
Estaim' Sportifs	13.750,00 € 66%	20.750,00 € 77%	27.114,10 €	18.170,98 €	8.943,12 €	6.750,58 €	31.500,91 €	22.557,79 €
Impact	118.756,24 € 6%	1.875.430,75 € 81%	2.313.809,10 €	2.301.977,11 €	2.443,21 €	- 17.939,56 €	17.922,92 €	15.479,71 €
Crèche	-	- €	126.800,05 €	144.223,47 €	- 17.652,78 €	870,00 €	43.595,64 €	61.248,42 €
Le Progrès	24.080,00 € 61%	39.274,82 € 9%	416.880,48 €	410.814,74 €	4.489,42 €	19.416,02 €	158.399,57 €	153.910,15 €
Jeunes	15.000,00 € 100%	15.000,00 € 78%	19.297,00 €	10.502,94 €	8.746,06 €	3.586,53 €	14.083,10 €	5.337,04 €
Total	335.518,24 € 15%	2.263.979,84 € 70%	3.257.122,72 €	3.242.056,67 €	3.853,31 €	16.175,43 €	293.662,24 € 1,33%	289.808,93 €

* Pour la crèche "Le Petit Poucet" - La charge financière du personnel est supportée par le budget communal

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

5. Fabrique d'église d'Estaimpuis – modification budgétaire n°1 – exercice 2020 - approbation

Il est proposé au Conseil d'approuver la délibération du 19 août 2020 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement culturel « Fabrique d'Eglise Saint-Barthélémy » à Estaimpuis arrête la modification budgétaire numéro 1 pour l'exercice 2020 comme suit :

Recettes totales	153.925,68€
Dépenses totales	153.925,68 €
Résultat comptable	0 €

La part communale est de 6.930,88 euros.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

6. Fabrique d'église de Bailleul – budget 2021 - approbation

Il est proposé au Conseil d'approuver la délibération du 24 août 2020 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement culturel « Fabrique d'Eglise Saint-Amand » à Bailleul arrête le budget pour l'exercice 2021 comme suit :

Recettes totales	9.922,09 €
Dépenses totales	8.127,60 €
Résultat comptable	1.794,69 €

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

7. Fabrique d'église d'Estaimbourg – budget 2021 – approbation

Il est proposé au Conseil d'approuver la délibération du 20 juin 2020 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement culturel Saint-Denis et Ghislain à Estaimbourg arrête le budget pour l'exercice 2021 comme suit :

Recettes totales	13.011,87 €
Dépenses totales	13.011,87€
Résultat comptable	0.00 €

La part communale est de 6.017,42 euros.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

8. Fabrique d'église d'Evregnies – budget 2021 – approbation

Il est proposé au Conseil d'approuver la délibération du 17 août 2020 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement culturel Saint-Vaast à Evregnies arrête le budget pour l'exercice 2021 comme suit :

Recettes totales	8.781,79 €
Dépenses totales	8.781,79€
Résultat comptable	0.00 €

La part communale est de 4.928,75 euros.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

9. *Fabrique d'église d'Estaimpuis – budget 2021 – approbation*

Il est proposé au Conseil d'approuver la délibération du 17 août 2020 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement culturel Saint-Barthélémy à Estaimpuis arrête le budget pour l'exercice 2021 comme suit :

Recettes totales	387.696,14 €
Dépenses totales	387.696,14€
Résultat comptable	0.00 €

La part communale est de 5.399,32 euros.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

10. *Fabrique d'église de Leers-Nord – budget 2021 – approbation*

Il est proposé au Conseil d'approuver la délibération du 25 août 2020 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement culturel Saint-Vaast à Leers-Nord arrête le budget pour l'exercice 2021 comme suit :

Recettes totales	13.753,81 €
Dépenses totales	13.753,81€
Résultat comptable	0.00 €

La part communale est de 6.020,56 euros.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

11. Fabrique d'église de Saint-Léger – budget 2021 - approbation

Il est proposé au Conseil d'approuver la délibération du 5 août 2020 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement culturel Saint-Léger à Saint-Léger arrête le budget pour l'exercice 2021 comme suit :

Recettes totales	55.043,90 €
Dépenses totales	10.455,60€
Résultat comptable	44.588,30 €

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

12. Eglise protestante Unie de Belgique Tournai – Estaimpuis – budget 2021 -approbation

Il est proposé au Conseil d'approuver la délibération du 5 juillet 2020 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement culturel protestant EPUB de Tournai arrête le budget pour l'exercice 2021 comme suit :

Recettes totales	24.020,00 €
Dépenses totales	24.020,00€
Résultat comptable	0.00 €

L'intervention communale est de 8 % soit 1921,60 euros.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

13. Estaimpuis – déclassement du matériel de reprographie (compte général 23 121)

Il est proposé à l'assemblée d'approuver la proposition de déclassement du matériel de reprographie suivants :

<u>Numéro Patrimoine</u>	<u>libellé de la comptabilité</u>	<u>nombre</u>	<u>année d'acquisition</u>	<u>Valeur</u>
05 312 0001	Duplicopieur	1	1996	7 195,83 €
06 312 1987	Matériel de reprographie	2	1987	1 983,15 €
06 312 1989	Matériel de reprographie	2	1989	1 462,10 €
06 312 1999	Matériel de reprographie	2	1999	4 499,27 €
06 312 2003	Matériel de reprographie	2	2003	12 906,60 €

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

14. Décompte final – travaux de pose d'égouttage – rue de la Paix à Estaimpuis

Le Conseil est invité à approuver le décompte final relatif aux travaux d'égouttage de la rue de la Paix à Estaimpuis au montant de 107.847,61 euros HTVA représentant la part communale soit 42% du montant total des travaux (256.780,02 euros HTVA). Le Conseil est également invité à souscrire au capital F de l'intercommunale IPALLE à concurrence de 107.847,61 euros. Le Collège sera chargé de libérer annuellement le montant souscrit à concurrence d'au minimum 1/20, soit 5.392,38 euros/an de cette souscription jusqu'à la libération totale des fonds et ce, au plus tard le 30 juin de chaque année.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

15. Marché public de fournitures – « Mobilier Projet Cour d'école » - approbation du cahier spécial des charges et des firmes à consulter

Il est proposé à l'assemblée :

- d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché «Mobilier Projet Cour d'école » établis par le Secrétariat général. Le montant estimé s'élève à 28.300 euros HTVA;
- de conclure le marché par la procédure négociée sans publicité;
- de consulter les firmes suivantes :
 - Fun Ext SPRL, Sentier du Berge, 37 à Corroy-Le-Grand
 - Hims by Bedimo, rue Saint-Henriette, 1 à Morlanwez
 - Declic, rue de la Presse, 4 à 1000 Bruxelles
- de financer cette dépense par les crédits inscrits au budget extraordinaire de l'exercice 2020
- Cette décision est portée sur la liste récapitulative qui est transmise à l'Autorité supérieure.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

16. Marché public de fournitures « Matériel Projets Cour d'écoles » - Approbation du cahier spécial des charges et des firmes à consulter

Le Conseil est invité à :

- approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché «Matériel Projets Cour d'écoles » établis par le Secrétariat général. Le montant estimé s'élève à 45.500,00 euros HTVA;
- de conclure le marché par la procédure négociée sans publicité;
- de consulter les firmes suivantes :
 - Gai Savoir, rue de la Station, 60 à Rixensart
 - Wesco JB, Vinkstraat, 12 à 3070 Kortenberg
 - Fox et Compagnies, Les Bastions, Boulevard Marvis, 22 bte 17-19 à 7500 Tournai
- de financer cette dépense par les crédits inscrits au budget extraordinaire de l'exercice 2020
- Cette décision est portée sur la liste récapitulative qui est transmise à l'Autorité supérieure.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

17. Marché de fournitures -acquisition de masques lavables et réutilisables – marché conjoint – approbation des conditions et du mode de passation – ratification de la décision du Collège communal

L'assemblée est invitée à ratifier la décision du Collège communal du 7 mai dernier relative à :

- La passation d'un marché conjoint entre certaines communes, CPAS, intercommunales et zones de police de Wallonie picarde ;
- L'approbation du cahier spécial des charges n°2020-01 et le montant estimé du marché « Accord-cadre relatif à l'acquisition de masques lavables et réutilisables pour les besoins des communes, CPAS, intercommunales et Zones de police de la Wallonie picarde » établis par la Zone de secours de Wallonie picarde. Le montant estimé de ce marché s'élève à 25.300 euros TVAC pour Estaimpuis.
- De désigner la Zone de Secours pour agir, en nom commun, comme pouvoir adjudicateur.
- De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

18. Eclairage public – section d’Estaimpuis – rue du Château d’Eau – pose de Led’s dynamiques le long du chemin de halage – préprojet – délibération de principe

Le Conseil est invité à

- marquer son accord pour l’élaboration d’un projet d’éclairage public avec la pose de Led’s dynamiques le long du chemin de halage à la rue du Château d’Eau à Saint-Léger pour un budget estimé provisoirement à 83.830,30 euros TVAC ;
- confier à Ores Assets, l’ensemble de prestations de service liées à l’élaboration et la bonne exécution du projet.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

19. Eclairage public – section d’Estaimpuis – Leers-Nord – rue du Cornet – renouvellement des installations d’éclairage et suppression des traversées aériennes – plan PIC – délibération de principe

L’assemblée est invitée à approuver l’élaboration d’un plan PIC – projet de renouvellement des installations d’éclairage et de suppression des traversées aériennes de l’éclairage public de la rue du Cornet à Leers-Nord pour un budget estimé provisoirement à 46.319,45 euros TVAC et de confier à Ores Assets, l’ensemble des prestations de service liées à l’élaboration de la bonne exécution du projet.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

20. Eclairage public – section d’Estaimpuis – Leers-Nord – rue du Cornet – renouvellement des installations d’éclairage et de suppression des traversées aériennes – plan PIC – approbation du projet et du dossier de marché de fourniture

Le Conseil est invité à approuver l’élaboration du plan PIC – projet de renouvellement des installations d’éclairage et suppression des traversées aériennes de l’éclairage public de la rue du Cornet à Leers-Nord pour un montant estimé provisoirement à 46.319,45 euros TVAC. Les subsides dans le cadre du PIC et à raison de 60% seront sollicités auprès du SPW.

En outre, la présente assemblée est invitée à approuver le lancement d’un marché public de fourniture de matériel d’éclairage public nécessaire à l’exécution de ce projet pour un montant estimé de 4.492,41 euros HTVA, par la procédure par simple facture acceptée sur base de l’article 92 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, à approuver les plans et les documents du marché, d’arrêter la liste des fournisseurs à consulter comme suit :

- Lot 1 : luminaires équipés de Led’s et lot 2 : projecteurs équipés de Led’s

- * Schreder : Zoning Industriel, rue du Tronquoy, 10 à Fernelmont
- * Fonderie et mécanique de la Sambre, rue des 3 frères Servais, 44 à Jemeppe-sur-Sambre
- * Bis Lighting, Jetssesteenweg, 409 à Bruxelles

- Lot 3 : candélabres

- * Pylonen De Kerf, rue Monchamp, 3A, à Beaufayt
- * Declercq, Zwaan hofweg, 11 à Ieper
- * Metalogalva, Avenue Guillaume Poels, 8-10 à Auderghem.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

21. Estaimpuis – école maternelle – construction d’une extension – approbation des conditions et du mode de passation

L’assemblée est invitée à :

- approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché « Estaimpuis – école maternelle – construction d’une extension » établis par le service Développement territorial. Les conditions d’exécution du marché sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et par les règles générales d’exécution des marchés publics. Le montant estimé s’élève à 590.192,37 euros TVAC;
- de choisir la procédure négociée directe avec publication préalable ;
- de financer cette dépense par les crédits inscrits au budget extraordinaire à l'article 722/72260 : 2020022 et qui seront inscrit par voie de modification budgétaire ;
- de charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

22. Leers-Nord – commissariat de proximité – création d’un sas d’accréditation – approbation des conditions et du mode de passation

L’assemblée est invitée à approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché « Leers-Nord – Commissariat de proximité – création d’un sas d’accréditation » établis par le service technique. Le montant estimé s’élève à 29.040 euros TVAC.

Il est proposé de passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

Ce marché est divisé en lots :

- Lot 1 : réalisation des parois estimé à 16.940,00 euros TVAC
- Lot 2 : fourniture d’un vitrage pare-balle estimé à 6.655,00 euros TVAC
- Lot 3 : fourniture d’un passe-document estimé à 3.630,00 euros TVAC
- Lot 4 : fourniture d’un système de sonorisation estimé à 1.815,00 euros TVAC.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

23. Demande de permis d'urbanisme introduite par le groupe Deback pour la construction groupée de 9 habitations, rue de la Godacherie à Evregnies – modification de voirie et de ses équipements

Le nouvel aménagement permettra l'ajout de 6 places de parking dans le domaine public ainsi que 5 zones vertes de 2.5m sur 2.5m et le trottoir, écarté de la voirie par les places de parking et zones vertes permettra une promenade plus tranquille et plus sûre.

La société Deback s'est engagée en date du 27 mai 2020 à :

- prendre en charge le coût réel des travaux de voirie, d'éclairage public, d'espaces verts, de pose de câbles, et canalisation de tous les réseaux, ainsi que les frais généraux y afférents ;
- céder gratuitement à la commune d'Estaimpuis la propriété quitte et libre de toutes charges d'une part, des terrains sur lesquels doivent être établis la voie publique, ses dépendances et les équipements publics prévus et, d'autre part, la propriété quitte et libre de toutes charges de ces voiries, dépendances, équipements et excédents de terrains ;
- de respecter les plans du géomètre Durot et suivant le cahier des charges « Qualiroutes ».

Dès lors, le Conseil est invité à approuver le projet de modification de voirie et d'égouttage présenté par le géomètre-expert Benoît Durot, dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme relative à la construction groupée de 9 habitations rue de la Godacherie à Evregnies.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

24. Ordonnance de police du Bourgmestre du 26 juillet 2020 imposant le port du masque sur le territoire communal en vue de lutter contre la propagation de la Covid-19 - confirmation

Le Conseil est invité confirmer l'ordonnance de police du Bourgmestre du 26 juillet 2020 imposant le port du masque sur le territoire communal en vue de lutter contre la propagation de la Covid -19.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

25. Ordonnance de police du Bourgmestre du 5 août 2020 imposant le port du masque sur le territoire communal en vue de lutter contre la propagation de la Covid-19 - confirmation

L'assemblée est invitée à confirmer l'ordonnance de police du Bourgmestre du 5 août 2020 imposant des mesures concernant le port du masque en vue de lutter contre la propagation de la Covid-19.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

26. Motion visant à soutenir le dynamisme commercial dans le contexte de la crise sanitaire liée au coronavirus Covid-19

Le Conseil est invité à solliciter du Gouvernement fédéral et wallon qu'ils prennent de nouvelles mesures nécessaires pour apporter leur soutien financier et accompagnement sur le long terme aux indépendants et commerçants afin de maintenir l'emploi et le dynamisme commercial au sein des communes. Il est également invité à demander aux mêmes Gouvernements qu'en cas de fermeture inévitable, un accompagnement soit également offert pour les indépendants et leurs employés et au Gouvernement wallon d'anticiper et mettre sur pied un dispositif pour faciliter la réoccupation des cellules qui se seraient vidées suite aux importantes conséquences économiques qu'a provoqué la crise sanitaire liée au Coronavirus sur les indépendants et commerçants locaux.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

27. Arrêtés du Bourgmestre - ratification

L'assemblée est invitée à ratifier les arrêtés pris par M. le Bourgmestre.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B
Pour Vous !
Écolo
TOTAL

H U I S C L O S

28. Personnel enseignant – mise en disponibilité pour cause de maladie

29. Personnel enseignant – ratification délibérations du Collège

Bonne séance

Daniel SENESAEL
Député – Bourgmestre